

Paris, le 22 juillet 2010

LA SECURITE D'ALIMENTATION ELECTRIQUE DE LA FRANCE DEVRAIT ETRE ASSUREE JUSQU'EN 2013

RTE vient de publier l'actualisation de l'analyse prévisionnelle de l'équilibre entre l'offre et la demande d'électricité. Dans ce bilan à horizon 2015, RTE confirme la conclusion de l'étude réalisée en 2009. La sécurité d'alimentation électrique de la France devrait être assurée jusqu'en 2013, grâce au développement programmé de nouveaux moyens de production. Cependant, la vigilance s'impose toujours sur les consommations de pointe lors des vagues de froid, qui continuent à augmenter rapidement.

Conformément aux missions confiées à RTE par la loi du 10 février 2000, le Bilan Prévisionnel a pour objectif de vérifier, dans la durée, l'équilibre entre les besoins de consommation en France métropolitaine et l'offre de production associée aux moyens de production nationaux ainsi qu'aux capacités d'importations, afin d'assurer la sécurité de l'alimentation électrique du pays. Ce bilan, élaboré tous les 2 ans, est actualisé l'année qui suit sa publication.

L'actualisation 2010 tient compte de facteurs conjoncturels et structurels nouveaux, tels que les prévisions de sortie de crise économique, le développement des équipements thermiques (chauffage) et des autres usages spécifiques concourant aux pointes de consommation, le développement rapide du photovoltaïque, mais aussi les retours d'expérience de l'hiver dernier, marqué par des consommations exceptionnelles lors des vagues de froid.

Les résultats de cette actualisation confirment dans leur ensemble les conclusions du Bilan Prévisionnel 2009. La sécurité d'approvisionnement électrique de notre pays devrait être garantie jusqu'en 2013 au vu des projets décidés en cours de réalisation. L'horizon 2015 reste plus ouvert: la reprise de l'activité économique et de la consommation électrique, conjuguée aux déclassements de moyens de production thermique en Europe pourrait entamer les marges de production de nos voisins qui contribuent à faire face aux pointes de consommation françaises.

A l'horizon 2015, RTE prévoit une consommation en électricité de 506 TWh, en baisse de 10 TWh par rapport à la prévision de juillet 2009, conséquence du recul de la consommation française en 2009. A conditions météorologiques normales, la baisse de la consommation des industriels conduirait à une baisse de la puissance de pointe de 1 500 MW pour l'hiver 2012-2013 et de 1 000 MW en 2014-2015. En revanche, dans des conditions climatiques de températures froides correspondant statistiquement à une année sur 10, la pointe ne serait réduite que de 1 000 MW

sur l'hiver 2012-2013 et de 600 MW en 2014-2015 du fait de la croissance des besoins de chauffage par pompe à chaleur ou convecteur.

En parallèle, l'offre prévisionnelle de production est toujours dynamique. Il est à noter que les perspectives de développement du photovoltaïque sont supérieures aux prévisions antérieures de 2009 (3 000 MW installés dès 2015 contre 1 400 MW). En revanche, le cycle d'investissement en moyens de production thermique semble marquer une pause, dans un contexte d'incertitudes sur la rentabilité des projets. D'ici 2015, la mise en service des cycles combinés gaz en construction et du réacteur EPR de Flamanville compensera l'arrêt prévu d'une partie des centrales à charbon et l'érosion probable du parc de cogénération. En France et en Europe, les normes environnementales européennes imposeront la fermeture d'un grand nombre des centrales thermiques les plus anciennes d'ici à 2015.

Sur le territoire français, RTE rappelle que la sécurité d'alimentation électrique de l'Est de la région PACA et de la région Bretagne passe dès maintenant par de nouveaux investissements, la situation de ces deux régions demeurant fragile. La sécurité d'approvisionnement de ces deux régions repose sur trois piliers : une maîtrise accrue de la demande d'électricité, notamment lors des pics de consommation, un développement de la production locale, et le renforcement concomitant du réseau de transport d'électricité.

Le document complet « Actualisation du Bilan Prévisionnel » est accessible sur le site Internet de RTE : www.rte-france.com

RTE est l'opérateur du réseau de transport d'électricité français. Entreprise de service public, il a pour mission l'exploitation, la maintenance et le développement du réseau haute et très haute tension. Il est garant du bon fonctionnement et de la sûreté du système électrique.

RTE achemine l'électricité entre les fournisseurs d'électricité (français et européens) et les consommateurs, qu'ils soient distributeurs d'électricité (ERDF et les entreprises locales de distribution) ou industriels directement raccordés au réseau de transport.

Avec 100 000 km de lignes comprises entre 63 000 et 400 000 volts et 45 lignes transfrontalières, le réseau géré par RTE est le plus important d'Europe. RTE a réalisé un chiffre d'affaires de € 4 130 millions en 2009 et emploie environ 8500 salariés.

CONTACT PRESSE: Alexia RIERE
01 41 02 15 69
06 60 54 22 17
alexia.riere@rte-france.com
Pour en savoir plus : www.rte-france.com